

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid succinum

N° d'article 06172000

Numéro d'enregistrement

No. CE: 203-740-4

Numéro 01-2119896114-34-0004

d'enregistrement

No. CAS 110-15-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1

H318

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence ***

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Succinic acid

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****3.1. Substances****Composants dangereux *******Succinic acid**

No. CAS 110-15-6

No. EINECS 203-740-4

Numéro 01-2119896114-34-0004

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Enlever les lentilles de contact. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

Moyen d'extinction appropriérecommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau**Moyens d'extinction non-appropriés**

jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeLa formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO); Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé). Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Respecter les règles de protection de la santé sur les lieux de travail. Le produit faut être appliqué seulement par personnel entraîné. Conserver le récipient bien fermé. Eviter inhaler poussières/ brumes/ vapeurs. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Porter équipement de protection. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Stocker conformément à a réglementation en vigueur)

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des bases.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

Réactif pour analyses; Produit de nettoyage; Produit chimique

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Succinic acid

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Court terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	67 mg/kg
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	10 mg/m ³
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	orale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	67 mg/kg
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	43 mg/kg
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	67 mg/kg
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	43 mg/kg

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

Source	Fiche de données de sécurité fournisseur
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	10 mg/m ³
Source	Fiche de données de sécurité fournisseur
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	10 mg/m ³
Source	Fiche de données de sécurité fournisseur
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	10 mg/m ³
Source	Fiche de données de sécurité fournisseur
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	10 mg/m ³
Source	Fiche de données de sécurité fournisseur

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Travailler uniquement sous hotte.

Protection respiratoire - Note

Veiller à une ventilation adéquate. En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire.
Filtre à particules P2

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Protection des yeux

Bouclier de protection

Protection du corps

Vêtement de protection

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	solide		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	2.7		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	185	à	187 °C
Point d'éclair			
Remarque	Non applicable		
Densité			
Valeur	1.564		
température	15	°C	
Valeur	1.6	g/cm ³	
température	25	°C	
Hydrosolubilité			
Valeur	83	g/l	
température	25	°C	
coefficient de partage: n-octanol/eau			
pOW	0.257		
log Pow	-0.59		
Viscosité			
Remarque	N'est disponible		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Eviter la formation de poussières. Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Alcalines

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Succinic acid

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

Espèces	rat		
DL50		6740	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Succinic acid**

Espèces	rat		
DL50		6740	mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Succinic acid**

Espèces	rat		
CL 50		1284	mg/m ³
Durée d'exposition	4	h	

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Fortement corrosif

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

Sensibilisation (Composants)**Succinic acid**

évaluation non sensibilisant

Mutagénicité

méthode Ames test

Remarque Aucun

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque Non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les poissons (Composants)**Succinic acid**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	> 100		mg/l
méthode	ISO 7346/2 (semistatic)		

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE50	374.2		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	static		
Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

Source semi static

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Succinic acid**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	374.2		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	static		

Succinic acid

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	semi-static		

Toxicité pour les algues

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	> 100		mg/l

Toxicité pour les algues (Composants)**Succinic acid**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
CE50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

pOW	0.257
log Pow	-0.59

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Légèrement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid succinum

Numéro de la matière: 061720

Version: 2 / CH

Date de révision: 23.10.2019

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 23.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.